

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DES ACTIVITÉS CYCLISTES

Réunion du 21 novembre 2018

Présents :

TURGIS	Robert	UFOLEP 93
TRAVAILLÉ	Jean-Paul	SE Pavillons-sous-bois
DEROUBAIX	Dominique	ACCTB Sevran
PLUMAIN	Patrice	ES Gervais-Lilas
BADET	Sylvie	ES Gervais-Lilas.
ROY	Patrick	ES Stains
GUEGUEN	Éric	US Gazelec

Excusé : Philippe Seguin USM Gagny.

Début de réunion à 18h15
Secrétaire de séance Jean-Paul Travaillé

Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 3 octobre 2018.
2. Affiliations et licences de la saison 2018/2019.
3. Modifications du règlement technique cycloport du 93.
4. Perspectives du calendrier cycloport de la saison 2019.
5. Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 3 octobre 2018.

Le compte-rendu est validé.

2. Affiliations et licences de la saison 2018/2019.

Les 9 clubs cyclistes affiliés la saison dernière se sont réaffiliés. A ce jour 10 licences cycloport sont enregistrées. Certains clubs apportent ce jour d'autres demandes de licence pour la saison à venir.

3. Modifications du règlement technique cycloport du 93.

- Une précision est apportée sur le paragraphe des montées de catégorie suite à descente. La phrase « Une victoire le fait remonter immédiatement. » est supprimée. Il faut comprendre qu'avec un bonus de 20 points suite à la descente, il remontera avec 10 points. Une victoire à 8 points, 5 pts ou 3 pts ne le fera pas remonter.

- La Commission Nationale du Sport ayant accepté notre demande de transformer l'appellation Grand Sportif (GS) en 4^e catégorie, il convient de remplacer tous les termes GSA et GSB par catégories 4A et 4B

Le reste du règlement et reconduit pour la saison 2018/2019.

4. Perspectives du calendrier cycloport 93 pour la saison 2019.

Patrick Roy revient sur la course de l'ES Stains de septembre 2018. 118 coureurs ont pris le départ dont 47 en 3 et 48 en 4. Il déplore la faible participation des 1 et 2 catégories (23 au total).

De fait il annonce la réorganisation de l'épreuve en 2019 mais la course de 1 et 2 est supprimée.

La date n'est pas encore fixée.

Dominique Deroubaix revient sur la course de l'ACCTB Sevrans du 14 octobre dernier. 105 ont pris le départ dont 50 en 3, 25 en 4. Là aussi faible participation des 1 et 2, (30 au total).

Cette épreuve sera aussi reconduite en 2019, en fin de saison.

Le Stade de l'Est Pavillonnais envisage la possibilité d'organiser son épreuve de Douy la Ramée à l'Aire des Vents à Dugny en 2019. Ce site qui sera ensuite utilisé pour les JO Paris 2024.

Dates des championnats cyclospor :

Les départementaux sont à organiser le 2 juin 2019.

Les championnats régionaux auront lieu le 23 juin 2019. Un appel de candidature pour l'organisation est lancé par la Commission Régionale.

Le championnat national se déroulera à Beaumont de Lomagne (82) les 12, 13 et 14 juillet 2019.

5. Questions et informations diverses.

- Le coureur Pascal Layen de l'ACCTB Sevrans dépose (hors période) une demande de descente de catégorie, de 3 en 4. Elle sera examinée lors de la CTD de Janvier.
- Il est rappelé que conformément au règlement cyclospor du 93 les demandes de descente de catégorie sont à envoyer au comité 93 entre le 15 décembre et le 15 janvier pour mise en application dès le début de saison.
- Conformément à la décision de la CNS, les freins à disque sont autorisés sur toutes les épreuves Ufolep à partir du 1^{er} janvier 2019.

Fin de séance à 20h30.

Prochaine réunion : mercredi 16 janvier 2019.

Bonne fin d'année et joyeuses fêtes à tous.